AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C2012
FR0011992700-FS0946

7 décembre 2023

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ATEME

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 7 décembre 2023, la société Otus Capital Management Limited[1] (29 Queen Anne's Gate, Londres, SW1H 9BU, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 décembre 2023, le seuil de 10% des droits de vote de la société ATEME et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 376 162 actions ATEME représentant autant de droits de vote, soit 12,15% du capital et 10,36% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Regents of the University of Michigan	848 893	7,50	848 893	6,39
Maga Micro Cap Fund	307 185	2,71	307 185	2,31
LGT Select Eq Global Pool Otus	220 084	1,94	220 084	1,66
Total Otus capital Management Limited	**1 376 162**	**12,15**	**1 376 162**	**10,36**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions ATEME sur le marché.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquisition des titres de la société ATEME par la société Otus Capital Management Limited s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société ATEME ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Otus Capital Management Limited n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société ATEME ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

[1] Otus Capital Management Limited (*Private Limited Company)*, agit comme « *general partner* » de Otus Capital Management L.P. (*Limited Partnership*) qui agit en qualité de « *discretionary investment manager »* pour le compte des fonds cités ci-après.
[2] Sur la base d'un capital composé de 11 322 027 actions représentant 13 277 396 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.